

DES PRODUITS AGRICOLES DANS LE COMMERCE MONDIAL

RIZ

1. Compréhension des situations

a) La production

Culture dominante en Asie	91 % de la production mondiale
Afrique	3 % de la production mondiale
Amérique	5 %
Europe et Océanie	1 %.

- Des modes de production inégale :

	% des surfaces	% production mondiale	Pays Régions
Riziculture irriguée	55	75	USA, Australie, Europe, Asie
Riziculture inondée	25	17	Régions très peuplées et pauvres
Riziculture pluviale de montagne ou plateau	13	4	Madagascar, Inde, Asie du Sud-Est
Riziculture eau profonde	7	4	Bangladesh, Asie Sud-Est, Afrique Ouest, Amérique du Sud
Culture sur brûlis	20 millions de producteurs		Afrique

- Des écarts de rendements très importants :

- Riziculture irriguée : épuisement des sols et des nappes phréatiques ; culture intensive plus productive, dépendance des intrants et des produits agrochimiques ; 5000 litres d'eau par kg de riz produit si l'irrigation est mal gérée ; production multipliée par 3 depuis 1960 ; 2 ou 3 récoltes par an ;
- Riziculture inondée : culture par eaux de pluies et par barrages ;
- Riziculture pluviale de montagne ou plateau : rendements très faibles ;
- Riziculture eau profonde : rendements très bas ;

Rendement mondial moyen : 3,9 tonnes à l'hectare ;

Variations : entre 9,5 tonnes/ha en système intensif irrigué (Australie) et 0,75 tonne/ha en système pluvial traditionnel (Congo) ;

La production mondiale a triplé, passant de 200 millions de tonnes en 1961 à 600 millions en 2000.

Depuis 1990, la production stagne et même régresse :

- Limites de la révolution verte ;
- Disparition de terres cultivables (urbanisation) ;
- Surendettement des petits producteurs ;
- Faillite : baisse des prix mondiaux.

b) La consommation

Le riz est la céréale la plus produite au monde et constitue l'aliment de base d'un être humain sur deux ; il fournit en moyenne 20 % des besoins mondiaux en énergie alimentaire.

Le riz nourrit avant tout les populations du Sud ; c'est l'aliment de base dans 17 pays d'Asie et du Pacifique, 9 pays d'Amérique du Sud et du Nord, 8 pays d'Afrique. Le riz est la principale source de revenus, d'abord pour les marchés locaux et l'auto-consommation.

Une consommation mondiale avec une forte progression : + 40 % en 30 ans, passant d'une moyenne de 42 kg par habitant à 60 kg.

Trois types de consommation :

- I Modèle asiatique - moyenne dépassant les 80 kg par habitant, par an ; Chine : 90 kg - Indonésie : 150 kg - Myanmar : 200 kg ;
- II Modèle PVD (pays en voie de développement) subtropical – moyenne entre 30 et 60 kg par habitant et par an : Colombie : 40 - Brésil : 45 - Côte d'Ivoire : 60 ;
- III Modèle occidental - moyenne inférieure à 10 kg par habitant et par an : France : 4 kg – USA : 9 kg.

La consommation mondiale continue d'augmenter ; elle est évaluée aujourd'hui à 412 millions de tonnes et a fini par dépasser le volume de production.

Pénurie – Les réserves de sécurité sont aujourd'hui inférieures à 20 % de la consommation globale. C'est un risque majeur pour la sécurité alimentaire mondiale, risque menaçant alors que le commerce mondial s'intensifie. Il s'élève en 2004 à 26,2 millions de tonnes, soit 1,2 million de tonnes de plus qu'en 2003.

c) Le commerce mondial

La majeure partie du riz produit est consommée sur place.

- Le marché du riz de qualité supérieure – moins de 10 % de brisures – est dominé par les pays exportateurs : Thaïlande, USA, Vietnam, et répond à la demande des pays industrialisés ;
- Le marché du riz de qualité inférieure est dominé par les exportateurs asiatiques : Thaïlande, Vietnam, Inde, et répond à la demande des PVD (Amérique latine, Asie, Afrique).

Les échanges mondiaux se sont développés au rythme annuel de 7 % durant les années 1990 pour atteindre 25 millions de tonnes (5 à 7 % de la production mondiale).

- PVD : fournissent 83 % des exportations, reçoivent 85 % du total des importations ;
- UE (Union Européenne) : 17^e rang des producteurs (0,5 % de la production mondiale avec 1,8 million de tonnes) ; 10^e rang des exportateurs (1,4 % des exportations) ;
- USA : 4^e exportateur, soit 11,3 % du riz vendu dans le monde, alors que sa production est de 1,5 % de la production mondiale.

Principaux pays exportateurs et parts de marché 1998/2000

Thaïlande	27 %
Vietnam	27 %
Chine	14 %
USA	12 %
Inde	12 %
Pakistan	8 %

Les exportations asiatiques concurrencent la production locale en Afrique. 20 millions de producteurs cultivent le riz essentiellement sur brûlis. Les importations du riz des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique, hors Afrique du Sud) sont estimées à 3,6 millions de tonnes dont 88 % en Afrique. Les plans de relance mis en place pour la production du riz en Afrique pourraient être perturbés par la disponibilité du riz européen à faible prix (réforme du secteur du riz dans l'UE).

Les riz communs représentent 80 % du marché mondial ; les autres riz : 20 %.

Les prix mondiaux ont connu une forte baisse depuis les années 1980 et encore plus en 1997/1998.

L'UE importe 2,9 % de sa consommation, et est le 6^e importateur mondial en volume (718 000 tonnes), et 4^e importateur net en valeur ; elle exporte 50 000 à 130 000 tonnes par an pour l'aide alimentaire.

d) Types d'agriculture

- Riziculture irriguée :
 - Industrielle, intensive, mécanisée : USA, Australie, Europe ;
 - Agriculture familiale contrôlée par des populations terriennes, avec main d'œuvre à bon marché au sein de grandes rizières ; monoculture au détriment de la biodiversité, dépendance très forte aux produits agrochimiques (Asie).
- Autres techniques (inondée, pluviales, eau profonde) : exploitations familiales, faibles rendements, barrage gabion (Asie du Sud-Est, Afrique, Amérique du Sud) ;
- Sur brûlis : agriculture traditionnelle, semi-nomadisme en suivant l'avancée des brûlis ; Afrique région tropicale).

2. Analyse des mécanismes

a) Marché local

Coopératives agricoles ; exemple au Laos (12), qui assurent leur sécurité alimentaire à 80 %, avec création de micro-crédits ;

Traditionnellement, les transactions de riz se réalisaient par des organismes d'Etat, par quelques familles d'exportateurs ;

Les mesures en matière de politique des prix avaient pour but d'assurer les prix minimums à la production, par des achats officiels garantis et le contrôle des exportations par des services semi-publics ; ces instruments de contrôle ont disparu avec la libéralisation du marché ;

Les USA, le Japon et l'UE ont adopté des politiques spécifiques d'aide à la production tout en cherchant à se conformer aux règles de l'OMC (diminution des subventions, des taxes d'entrée et du soutien aux exportations). Les politiques des autres pays généralement gros producteurs reposent sur les principes suivants : taxes à l'exportation en cas de déficit sur le marché interne ; subventions à l'exportation en cas d'excédent.

Parmi les PVD exportateurs, la Thaïlande n'a fourni ces dernières années aucune aide directe aux exportations ; elle s'est limitée à octroyer aux exportateurs des crédits à bon marché pour le conditionnement du riz.

L'Inde a mis en place en 1997 un fonds pour la promotion des exportations du riz Basmati en prélevant 20 roupies par tonne sur les exportations, prélèvement doublé depuis 1999.

Les exportations du Vietnam sont réglementées par le gouvernement par des quotas d'exportation accordés à des négociants autorisés et par l'établissement de prix minimums à l'exportation.

Le Myanmar aurait autorisé certaines sociétés privées à entreprendre des activités d'exportation, mais exclusivement pour du riz acheté à l'Etat.

b) STN, Sociétés transnationales

Depuis 1990, 40 % du commerce mondial entre les trois continents (triangle blanc : Asie, Afrique, USA) sont concentrés entre les mains de 4 STN : les américaines Continental, Glencore et Cargill, et la Française Riz et denrées.

Aujourd'hui, les STN, notamment Monsanto, ne cessent de renforcer leur position sur le marché en opérant également dans certains pays comme fournisseurs d'intrants agricoles (semences, pesticides, engrais). Face à la baisse des prix mondiaux du riz depuis 1997/1998, ces négociants achètent aux agriculteurs à des prix de plus en plus bas, y compris pour le marché domestique.

c) Politiques agricoles internationales

Les politiques agricoles concernant le riz ne sont pas unifiées à l'échelon international ; on peut en isoler trois modèles dans le cadre de l'Accord sur l'Agriculture (AsA) de l'OMC :

- UE – Bien que les échanges du riz issu de l'UE ne représentent que 0,4 % des échanges mondiaux, une organisation commune du marché existe pour ce produit pour maintenir une production rizicole destinée au marché intérieur et à l'exportation. L'AsA prévoit de faire passer le prix du riz de 300 à 150 euros la tonne, la baisse de revenu pour les producteurs étant compensée par des aides directes plus importantes ; il existe aussi des subventions à l'exportation s'élevant environ à 200 € par tonne. L'Europe exporte également du riz pour l'aide alimentaire : 50 000 à 130 000 tonnes par an.

Dans le cadre de l'OMC, l'UE a limité sa superficie de riz à 433 000 ha dont 75 % pour l'Italie et l'Espagne. Cependant, l'UE importe des quantités considérables de riz à des conditions préférentielles, notamment dans le cadre des Accords ACP et « Tout sauf des armes », 2,9 % de sa consommation étant assurée par du riz acheté à l'étranger. L'UE est le 6^e exportateur mondial en valeur (718 000 Tonnes) et 4^e importateur net en volume.

- Japon – C'est une politique de souveraineté alimentaire. Le prix et la mise sur le marché du riz sont soumis à l'intervention de l'Etat. En 2000 le prix de vente sur le marché intérieur était environ 4 fois supérieur à celui du prix en Californie (USA). Les agences gouvernementales réalisent encore la grande majorité des ventes en conformité avec les règles de l'OMC. Le Japon doit importer 8 % de sa consommation annuelle. Ce riz importé est généralement utilisé pour l'aide alimentaire ou par l'industrie de transformation, ce qui contribue à maintenir un prix plus élevé que le prix mondial. Les prix élevés stimulent la production et permettent au Japon de produire plus que ses besoins. L'Etat incite les agriculteurs à diminuer leurs surfaces de riz (baisse de 35 % depuis 1975).
- USA – La politique est également basée sur un soutien aux agriculteurs qui prend deux formes principales :
 - soutien au prix : contrats de production entre le producteur et le gouvernement ;
 - prêt de campagne, disponible lorsque le prix mondial est au-dessous d'un prix de référence pour une qualité déterminée.

d) FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

Une Commission internationale du riz (CIR) existe depuis 1949. Son but est de promouvoir des actions nationales et internationales en matière de production, de conservation, de distribution et de consommation du riz. Elle traite des problèmes scientifiques, techniques, économiques, relatifs au riz.

e) ONU

D'après ses projections, en 2020, il y aura 8 milliards d'individus sur terre, dont 5 milliards seront des consommateurs de riz. La récolte mondiale, aujourd'hui de 560 millions de tonnes, devra passer à 840 millions de tonnes.

3. Perspectives pour le futur

a) Droits de l'homme

Pétition des producteurs de riz à l'UEMOA (Afrique de l'Ouest) : règlement pour les importations du riz et des facteurs de production en terme de qualité ; que le riz local soit pris en compte dans la constitution du stock de sécurité ; une véritable politique agricole mise en place au sein de l'UEMOA.

b) Vers une économie solidaire

Politiques en faveur des producteurs locaux et soutien de l'agriculture familiale.

c) Souveraineté alimentaire

Riz biologique : produit haut de gamme à forte valeur ajoutée qui permet de renforcer la position des producteurs face aux STN de plus en plus puissantes, bien que peu nombreuses et avec le monopole de l'offre sur le marché.